



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan de circulation - AVP RN122

Compte rendu de la présentation publique auprès des  
commerçants et habitants- Questions/réponses

**Vic-sur-Cère**



**RN122**

Vic-sur-Cère

Réunion du 02 octobre 2023



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Rappel du projet

- ✓ Etablir un nouveau plan de circulation pour la RN122

## Objectifs

- ✓ Fluidifier le trafic
- ✓ Sécuriser ponctuellement les déplacements actifs
- ✓ Améliorer la vie locale



**RN122**

Vic-sur-Cère

# PREAMBULE



**Dans le cadre de la concertation sur l'aménagement de la traverse de Vic-sur-Cère, la DREAL et la commune ont présenté publiquement les résultats de la phase avant-projet (AVP). Ce compte rendu reprend la synthèse des propositions et des échanges avec le public.**

## Les participants :

Maîtrise d'ouvrage : DREAL AURA  
Maîtrise d'Œuvre : A3 Paysage XB  
Géotechnicien et Coordinateur SPS  
Elus, commerçants, riverains

## Déroulé de la réunion :

1. Éléments de cadrage
2. Propositions
  - 2.1 Partie haute
  - 2.2 Partie basse
3. Annexes : chiffres clés du projet



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# 1. ELEMENTS DE CADRAGE

---

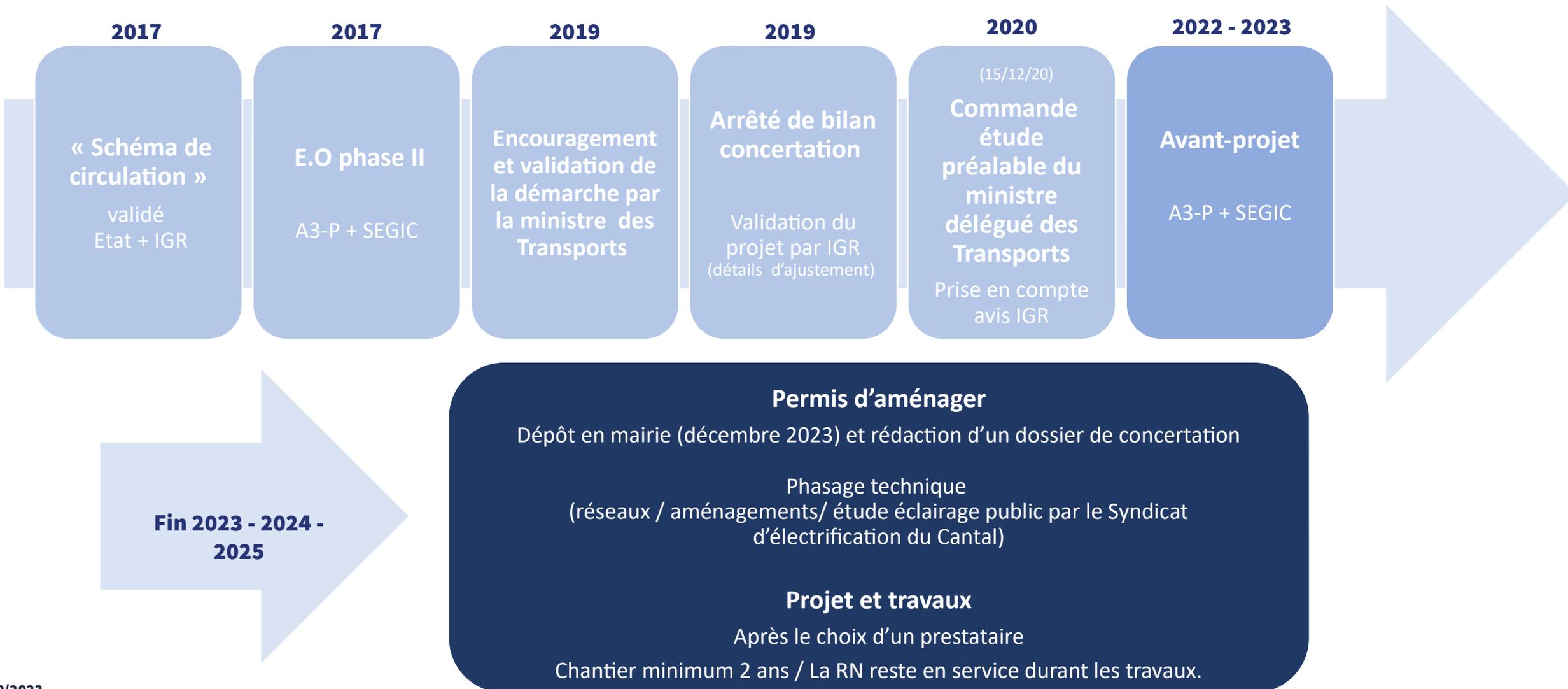
- Chronologie
- Plan de circulation
- Séquençage de l'axe routier
- Rappel de l'étude préliminaire
- Contraintes et enjeux



**RN122**

Vic-sur-Cère

# Chronologie



# Nouveau plan de circulation d'ensemble (validé)

-  Sens unique de circulation vl/pl
-  Double sens de circulation vl/pl
-  Voies nouvelles
-  Accès réglementé
-  Influence vie locale

## PRINCIPES GENERAUX

 Voies entrantes et sortantes

 Centre bourg



# Une analyse routière séquencée en deux parties

## Partie haute :

- cœur historique
- caractère montagnard
- forte minéralité



BOURG



BELLES DEMEURES

## Partie basse :

- rivière
- souplesse et courbe
- Forte présence du végétal



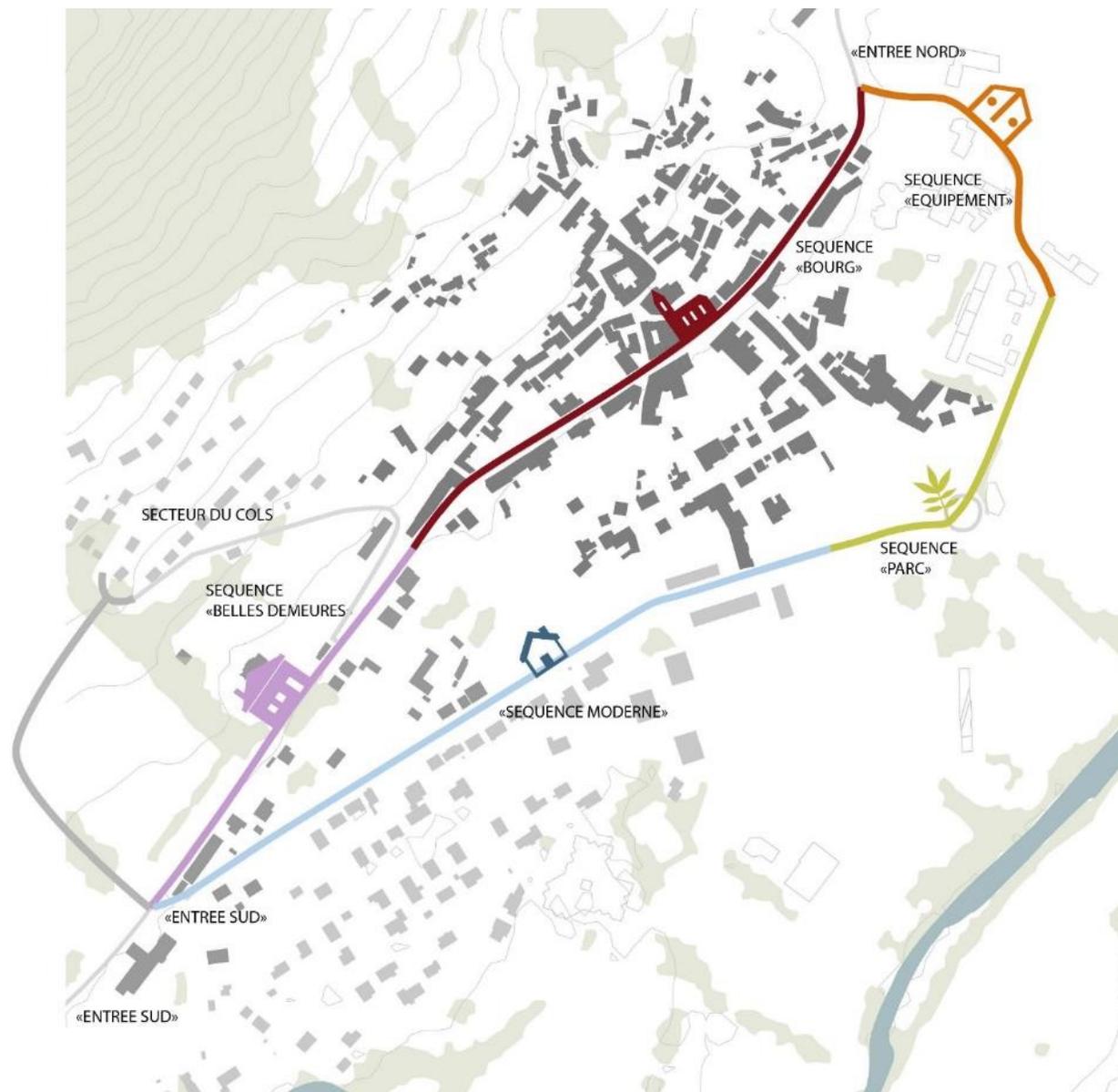
MODERNE



PARC



EQUIPEMENT





# Contraintes, exigences et enjeux

## ENJEUX :

- Améliorer la vie locale
  - Sécurité de déplacement
  - Accessibilité
  - Commerces
  - Cadre de vie...



## PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT :

- Cadre patrimonial fort
- Respect du cadre local et valorisation
  - Soumis à validation de l'Architecte des Bâtiments de France



## SÉCURITÉ – GESTION :

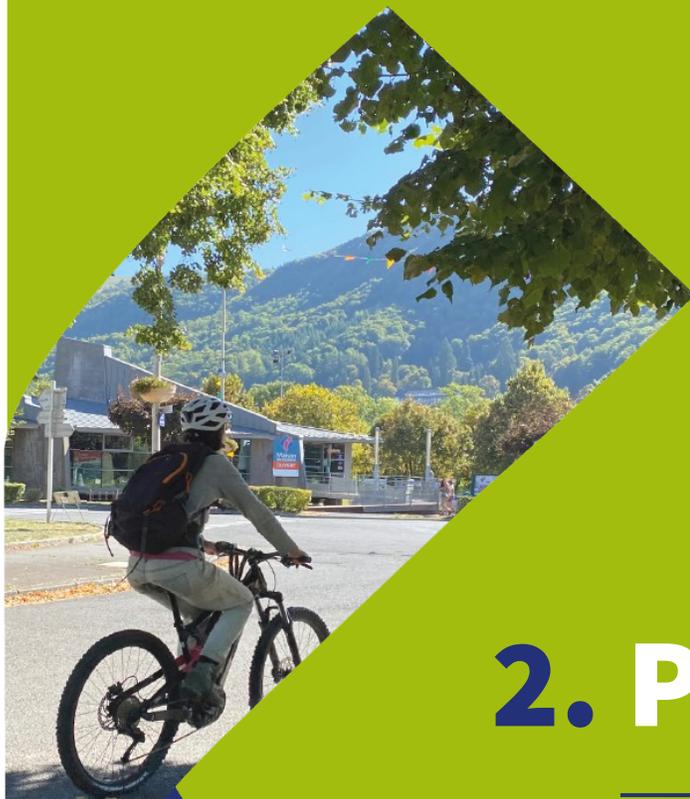
- Traversée principale du bourg
  - Vitesse à réguler en sens unique
  - Gestion du trafic en mode dégradé à assurer
- Contrainte d'assiette
  - Répartition des flux
- Viabilité hivernale





**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **2. PROPOSITIONS**

**Partie haute : de l'entrée Nord à l'entrée Sud (Av. Lambert-Ducleaux)**

- Séquence BOURG
- Séquence BELLES DEMEURES

**Partie basse : de l'entrée Sud à l'entrée Nord (Av. Mabit Fournier-Rue du 14 juillet 1789)**

- Séquence MODERNE
- Séquence PARC et EQUIPEMENT



**RN122**

Vic-sur-Cère

# Partie haute : séquence BOURG

## AMÉNAGEMENTS :

- ✓ Entrée Nord
- ✓ Avenue Lambert
- ✓ Fondation Bertrand
- ✓ Place du Carlades (hors AVP)

## PRINCIPES GENERAUX

- **Marquer l'entrée de bourg**
- Développer une typologie d'aménagement cohérente
- **Axe prioritaire en traverse :**  
Le Lioran > Aurillac
- **Améliorer la vie locale**
- Faciliter l'accès aux commerces
- Agrandir l'espace public piétonnier



# Entrée Nord

## ORGANISATION

- Orienter et apaiser le flux entrant
- Marquer l'arrivée sur le centre bourg
- Séparer les flux « modes doux » de la chaussée

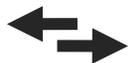
50



30

### Double sens :

en direction / provenance du Lioran  
en descendant de la RN vers La Cère



Sens unique en entrée de la RN haute (centre bourg)



2 voies de desserte riverains



Piste cyclable positionnée côté Sud



Trottoir piéton des 2 côtés



Végétalisation des surlargeurs « porte d'entrée »



# Avenue Lambert

## ORGANISATION

- Zone de partage de l'espace du centre bourg



➔ Sens unique descendant vers Aurillac



Voie Verte positionnée côté Sud



Trottoir côté nord



Arrêt de bus  
(Le Lioran > Aurillac)



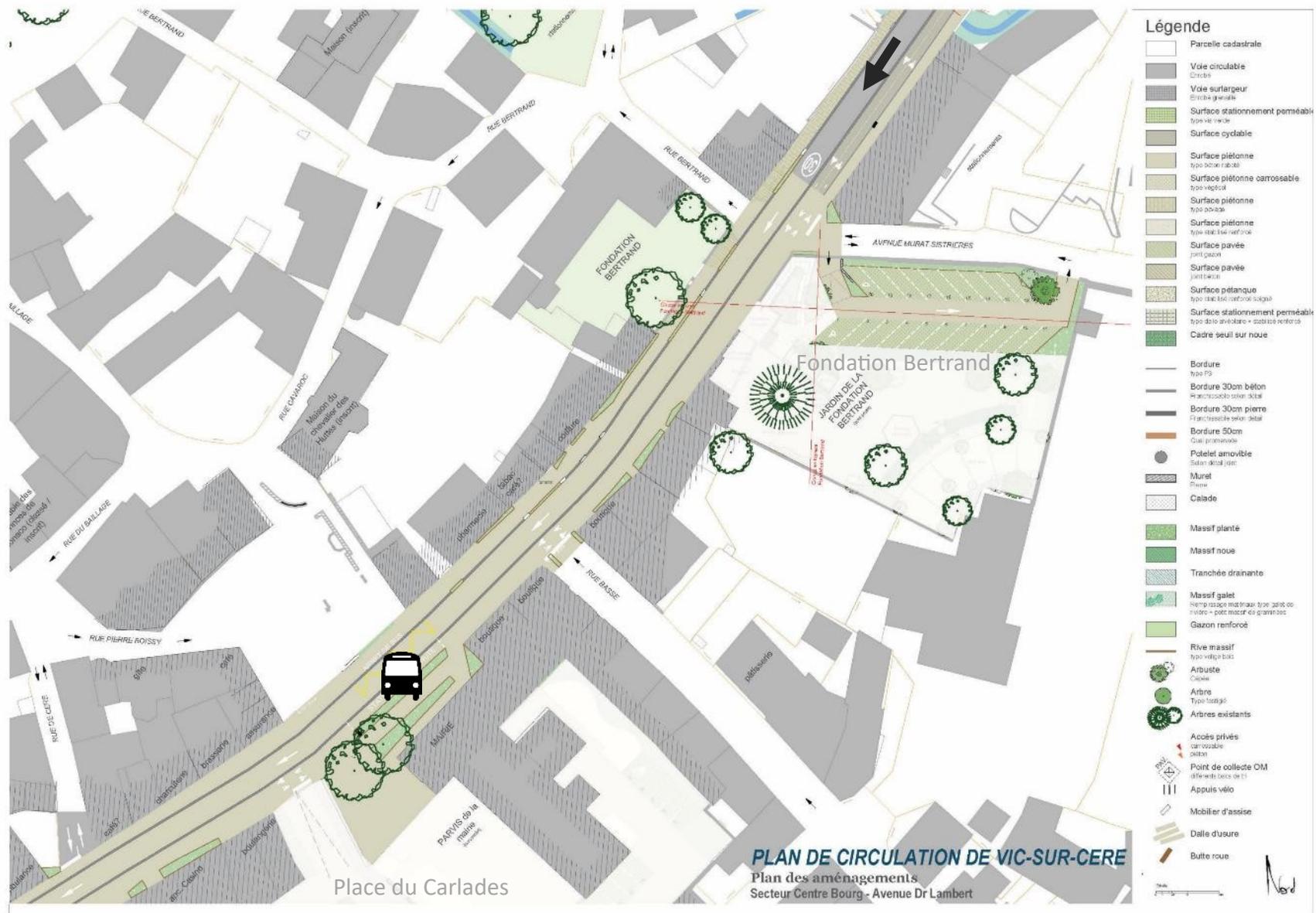
Commerces  
(élargissement des pas de porte/seuils)



Arrêt minute (devant mairie)  
Stationnements conservés place de la Fontaine



Végétalisation des pieds de façade



# Fondation Bertrand

## ORGANISATION

- Conserver l'esprit jardin
- Chemin piéton direct (bâtiment <-> jardin)
- Espaces dédiés

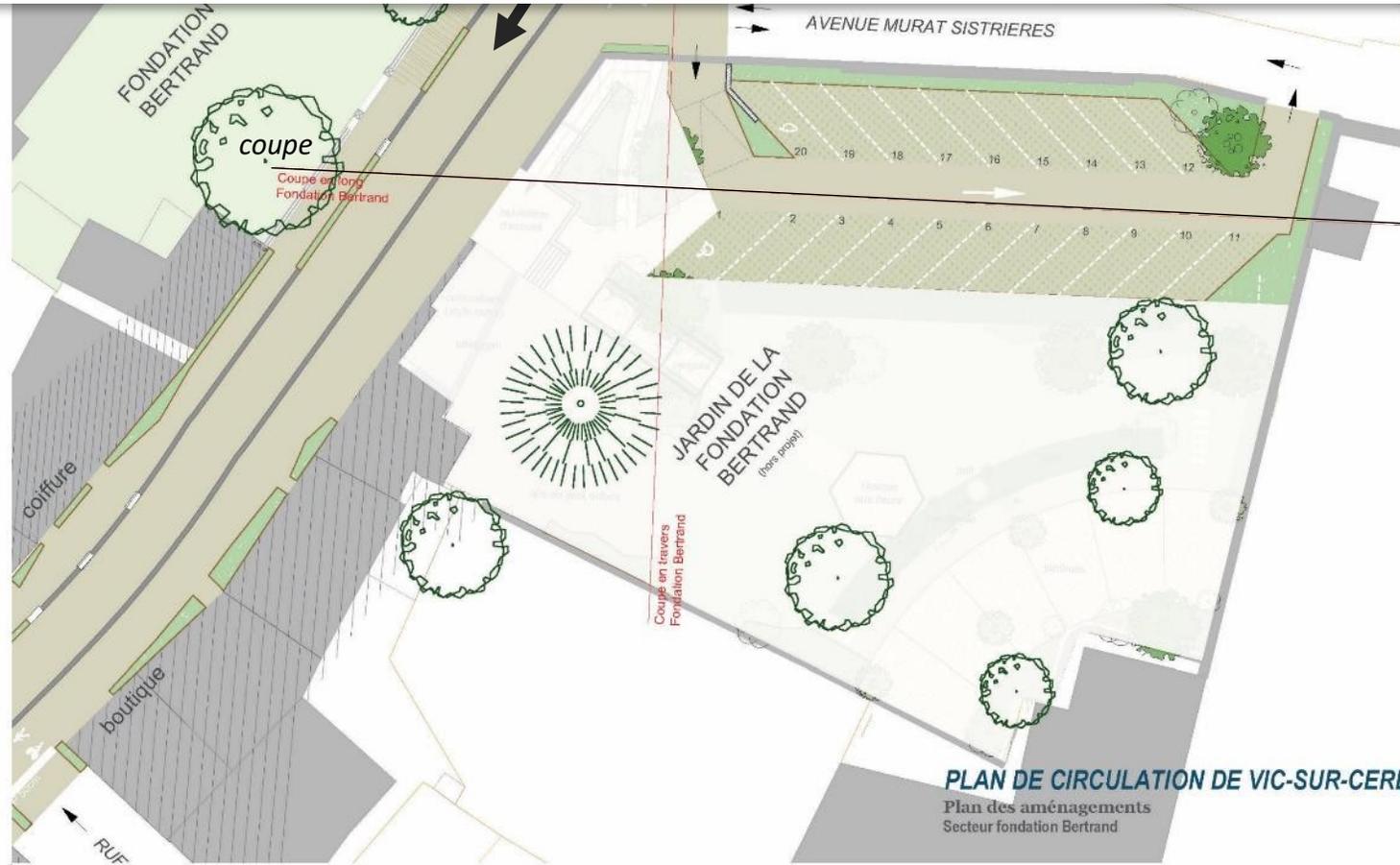
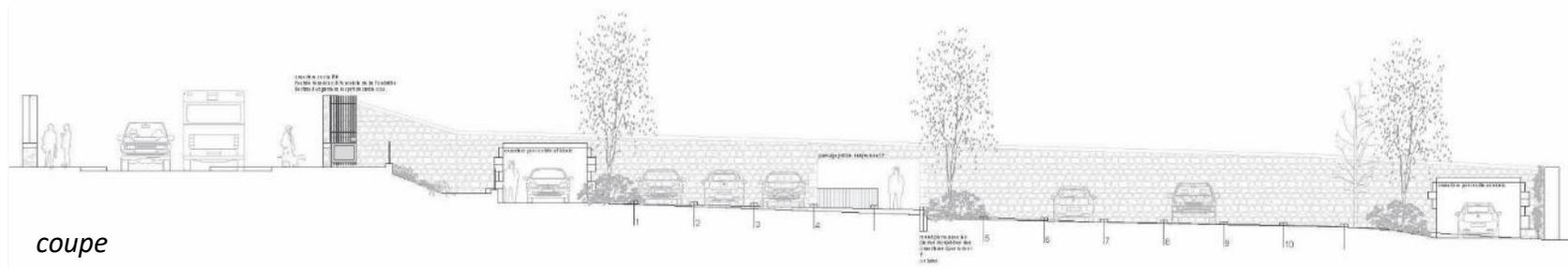
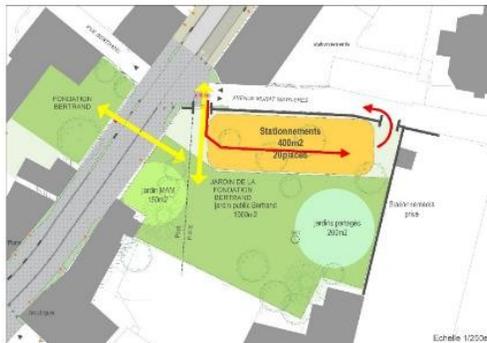
### Espaces dédiés :

 • Jardin partagés

 • Jardin public + MAM

 Stationnements Fondation Bertrand (20)

 Conservation en l'état de la végétation du Jardin clos

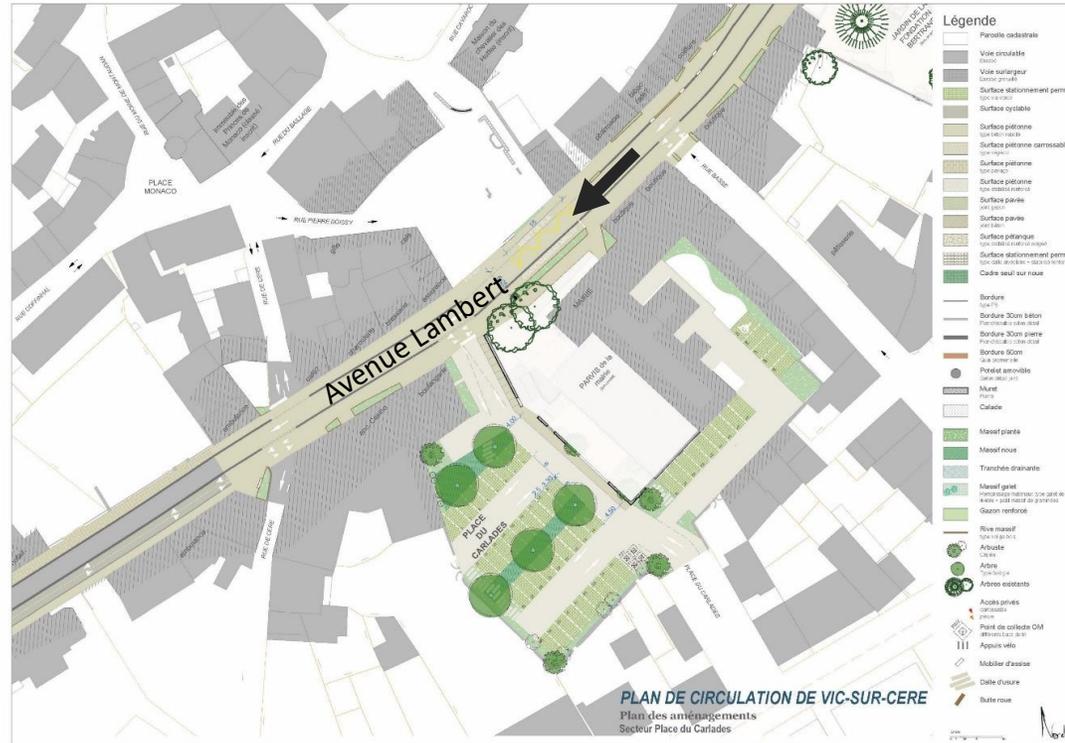


Légende	
	Parcelle cadastrale
	Voie circulaire
	Voie surlargeur
	Surface stationnement perméable
	Surface piétonne
	Surface cyclable
	Surface piétonne
	Surface piétonne
	Surface pavée
	Surface pavée
	Surface piétonne
	Surface piétonne
	Surface pavée
	Surface pavée
	Surface piétonne
	Surface stationnement perméable
	Surface stationnement perméable
	Cadre seuil sur noue
	Bordure
	Bordure 30cm béton
	Bordure 30cm pierre
	Bordure 50cm
	Potelet amovible
	Muret
	Calade
	Massif planté
	Massif noue
	Tranchée drainante
	Massif galeit
	Rive massif
	Arbuste
	Arbre
	Arbres existants
	Accès privés
	Point de collecte OM
	Appuis vélo
	Mobilier d'assise
	Dalle d'usage
	Butte route

# Place du Carlades – hors AVP

## ORGANISATION

- Concilier les usages :
  - Marché
  - Stationnement
  - Accès mairie
  - PAV
- Offrir un socle qualitatif au bâtiment de la mairie



**Remarques des participants :** « *Quid de la Place de la Fontaine et de la place du Carlades ?* »

**Réponse de la DREAL :** Ces deux places feront l'objet d'un projet ou traitement ultérieur. La place du Carlades présentée n'est pas financée par l'État. Par contre le parking de la Fondation Bertrand fait partie intégrante du projet. Il proposera au moins 20 places.

**Remarques des participants :** « *Quel traitement sera fait aux abords de la maison des associations ?* »

**Réponse de la DREAL :** Des bordures et des plantations délimiteront intérieurement un parvis à la maison des associations. Une traversée piétonne est prévue dans le prolongement de la promenade alluviale passant devant l'école.

 Stationnements  
Place du Carlades  
(45)

 Perméabilité des matériaux de sol  
Plantation d'arbres et massifs

 Gestion intégrée des eaux pluviales

# Partie haute : séquence BELLES DEMEURES

## AMÉNAGEMENTS :

- ✓ Avenue Duclaux
- ✓ Entrée Sud

## PRINCIPES GENERAUX

- **Marquer l'entrée de bourg**
- Développer une typologie d'aménagement cohérente
- **Axe prioritaire en traverse**  
Le Lioran > Aurillac
- **Dialogue avec les jardins**
- Trottoir - promenade ombragé
- Elargissement de





# Avenue Duclaux

## ORGANISATION

- Séparer les flux
- Large trottoir côté Nord
- Stationnements



➔ Sens unique descendant vers Aurillac

 Stationnements en long (24)  
2 places de livraison

 Piste cyclable positionnée côté Sud

 Trottoir des 2 côtés

Longue bande plantée  
Arbres en alignement



### Remarques des participants :

« Comment le lotissement de Cols sera-t-il desservi puisque l'accès par la rue Coffinhal ne sera plus possible ? »

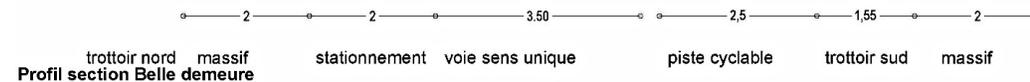
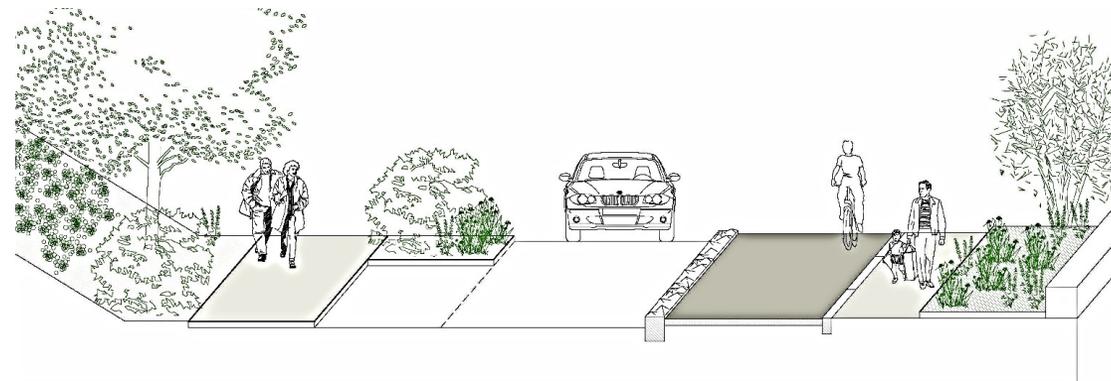
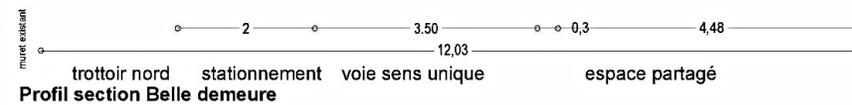
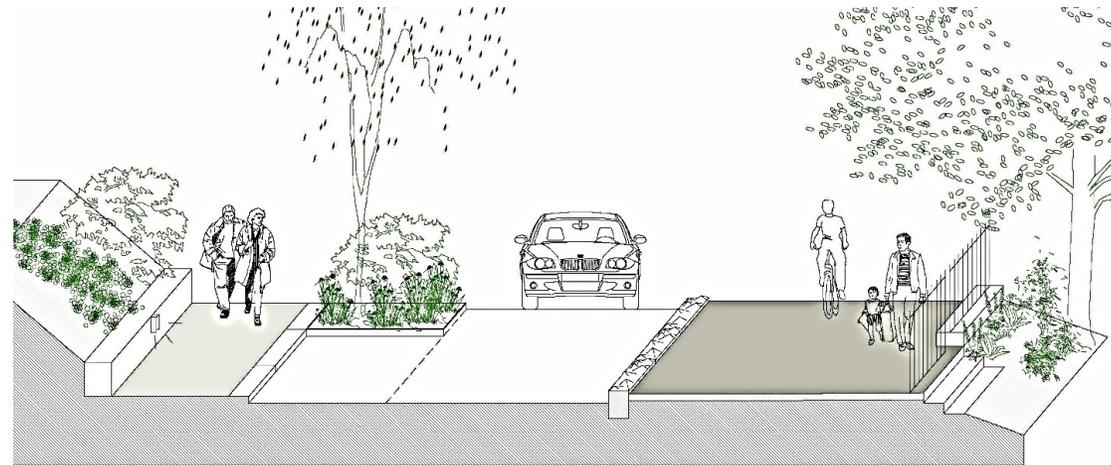
### Réponse de la DREAL :

Un petit barreau sera créé depuis le carrefour sud et permettra la desserte du lotissement.

# Profils variables sur l'avenue Duclaux

## ORGANISATION

- Trottoir Sud en valeur avec des belvédères sur la vallée de la Cère
- Mobilier



**Remarques des participants :** « Quel traitement sera fait pour la piste cyclable ? »

**Réponse de la DREAL :**

Il est prévu un enrobé à granulats clairs grenailé pour se distinguer de la RN en enrobé noir classique.

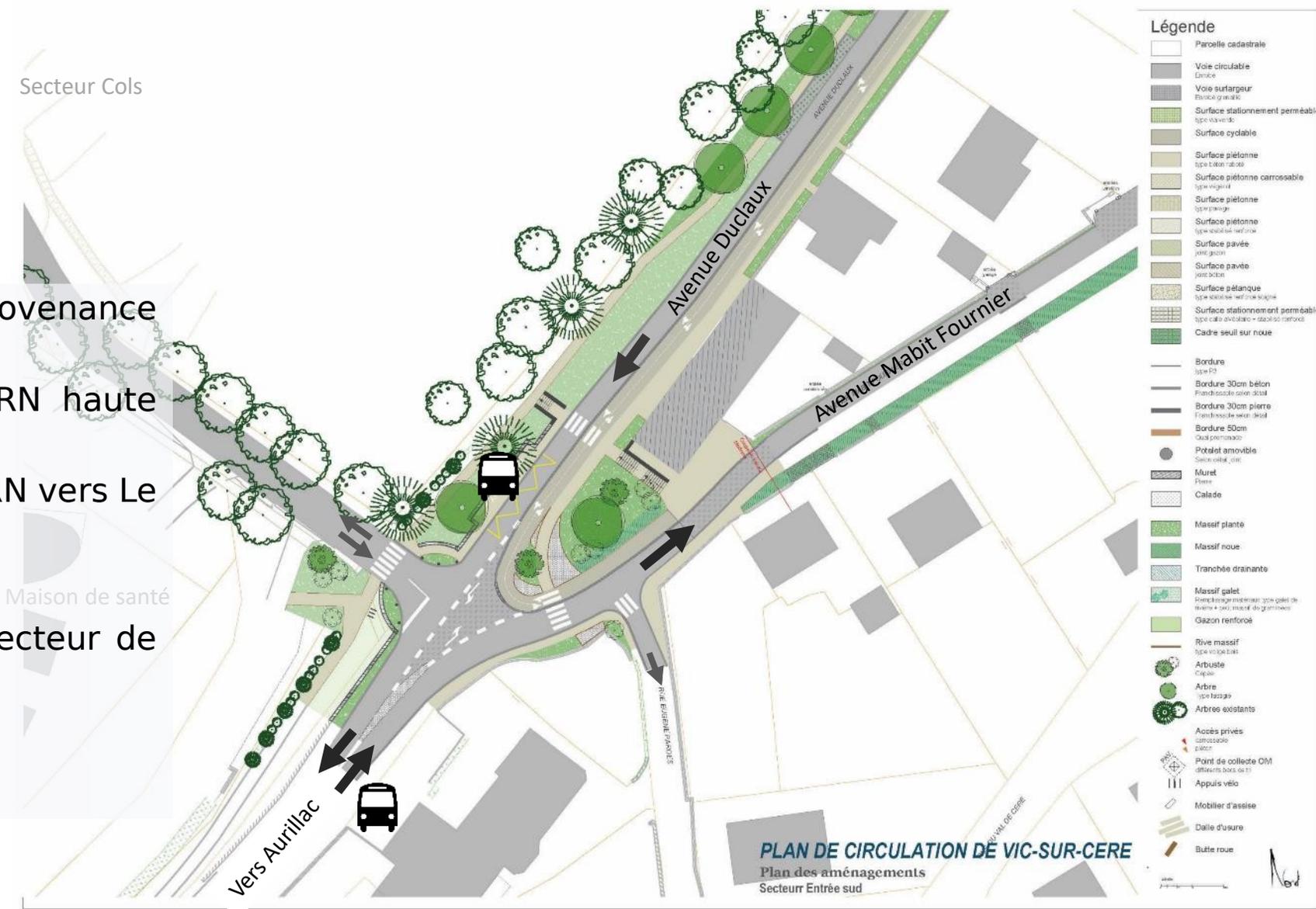
# Entrée Sud

## ORGANISATION

- Orienter et apaiser le flux entrant
- Marquer l'arrivée sur le centre bourg
- Séparer les flux modes doux de la chaussée



- ↔ Double sens en direction / provenance d'Aurillac.
- ➔ Sens unique de sortie de la RN haute (centre bourg)
- ➔ Sens unique descendant de la RN vers Le Lioran
- ➔ 1 voie de desserte riverain
- ↔ 1 voie d'accès desservant le secteur de Cols (*résidentiel et maison de santé*)
- 🚌 Arrêt de bus (Double sens)
- 🚶 Trottoir des 2 côtés
- 🌿 Longue bande plantée



# Images références de la partie haute « domaine minéral »



# Partie basse : séquence MODERNE

## AMÉNAGEMENTS :

- ✓ Avenue Mabit-Fournier

## PRINCIPES GENERAUX

- **La promenade alluviale**  
Marquer l'arrivée sur le domaine de l'eau et de la Cère.
- **Déploiement d'une Voie Verte**  
Gestion EP : noue  
Linéaire mode doux sécurisé  
Gestion du mode « dégradé »  
  
Guider l'utilisateur vers le



# Avenue Max Mabit-Fournier (haute)

## ORGANISATION

- Orienter les flux véhicules
- Séparer les flux modes doux de la chaussée
- Gérer les eaux pluviales

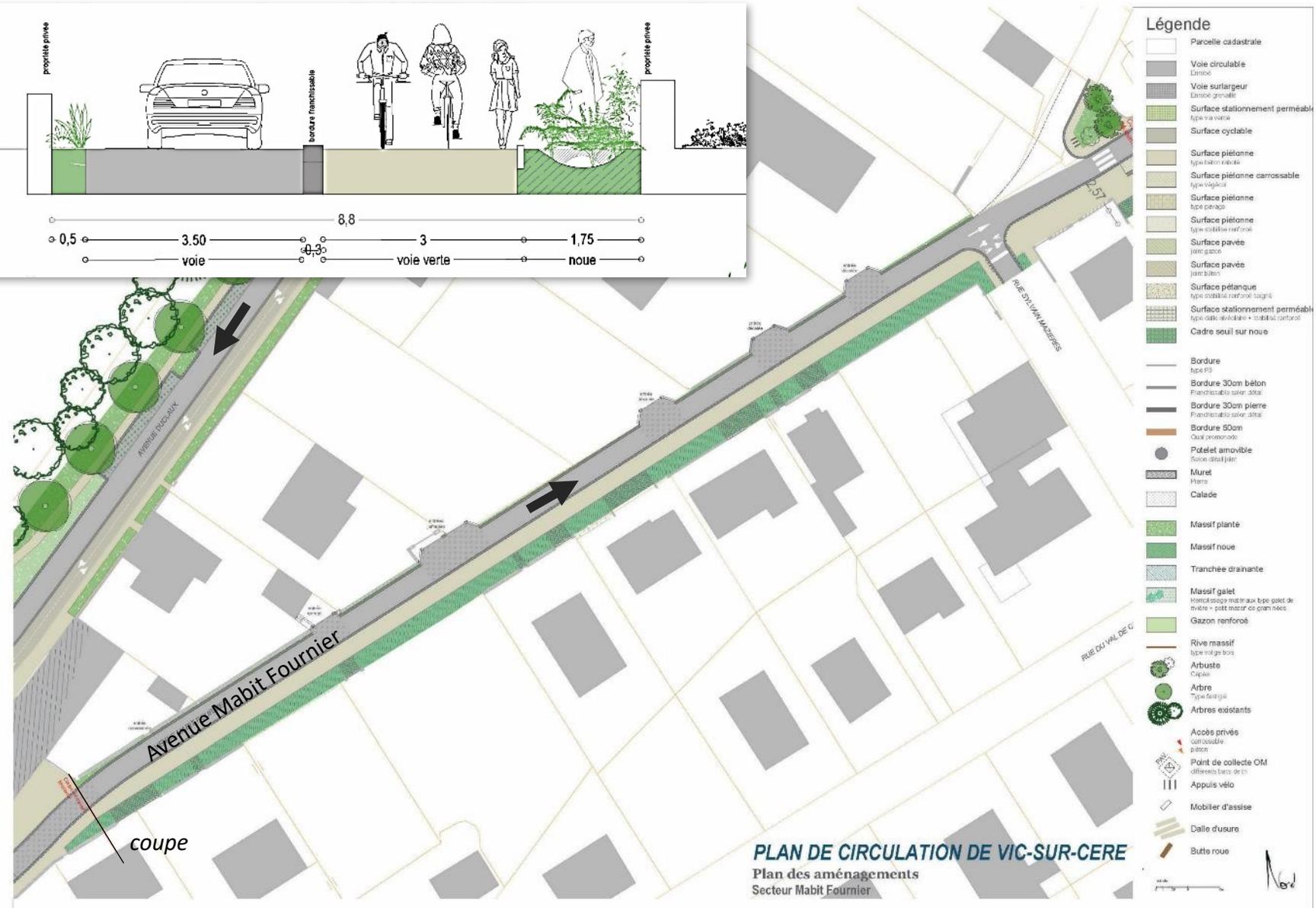
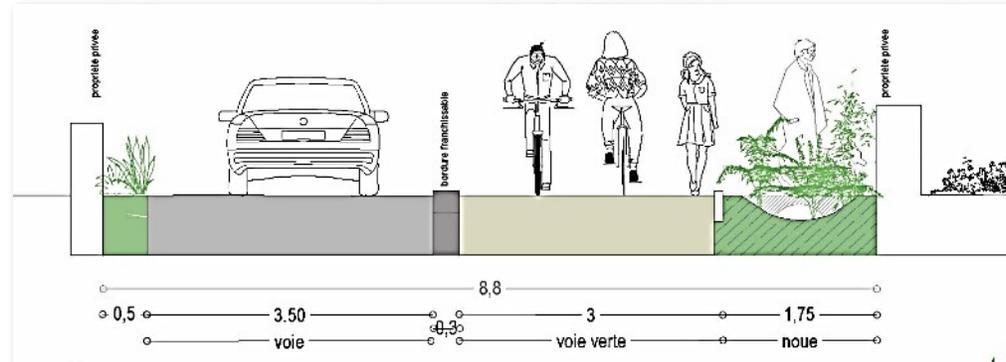
50

➔ Sens unique descendant vers Le Lioran.

 Voie Verte positionnée côté Cère (Sud)

 Gestion intégrée des eaux pluviales

 Plantation de la noue



# Avenue Max Mabit-Fournier (basse)

## ORGANISATION

- Stationnement en long
- Séparer les flux modes doux de la chaussée
- Gérer les eaux pluviales



➔ Sens unique descendant vers Le Lioran.

 Stationnements en long (20)

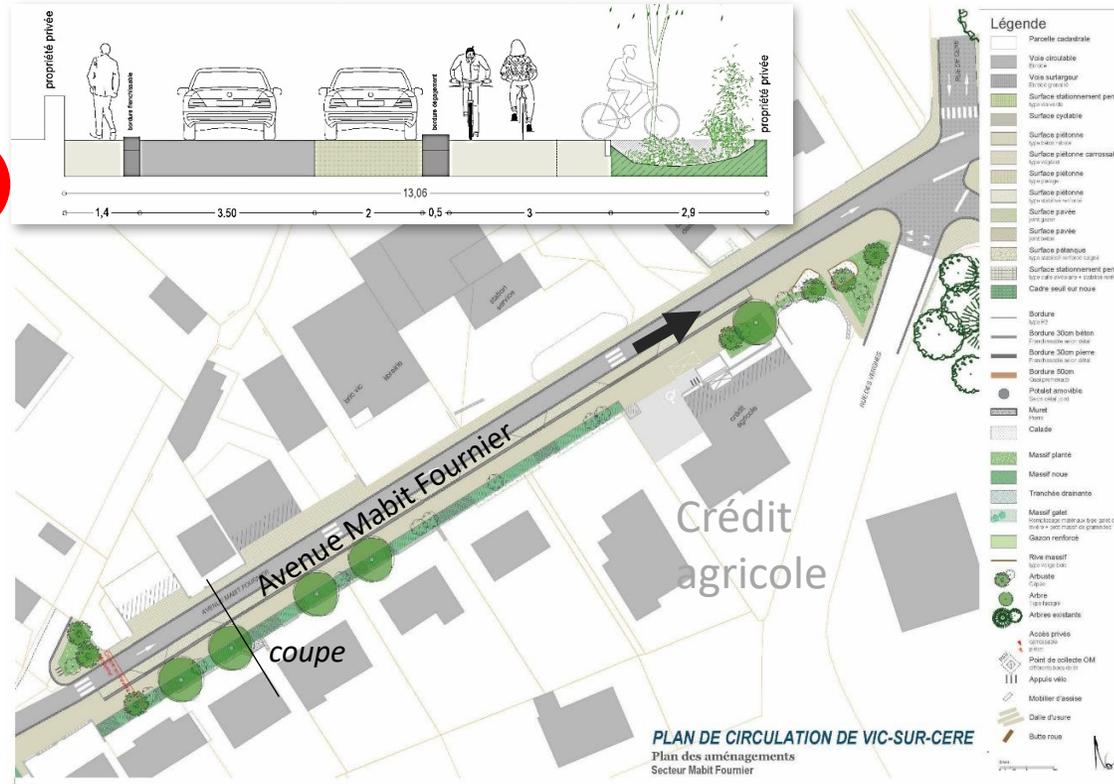
 Voie Verte positionnée côté Cère (Sud)

 Trottoir côté Nord

 Gestion intégrée des eaux pluviales

 Commerces

 Plantation de la noue  
Arbre d'alignement



**Remarques des participants :** « Comment pensez-vous faire si certains propriétaires ne sont pas disposés à vendre une partie de leur terrain pour permettre la réalisation du projet ? »

**Réponse de la DREAL :**

Il est à noter que l'usage de ces parcelles privées est déjà public. En l'absence d'accord à l'amiable, la DREAL pourra recourir à une déclaration d'intérêt publique.



# Partie basse : séquence PARC et EQUIPEMENT

## AMÉNAGEMENTS :

- ✓ Parc de la Cère
- ✓ Esplanade de l'OT
- ✓ Foirail
- ✓ Rue du 14 juillet 1789

## PRINCIPES

- **La promenade alluviale**  
Connexion entre les espaces publics
- **Larges espaces ouverts**
  - Permettre la tenue d'évènements
  - Positionner l'OT au centre
  - Ouvrir les terrasses
  - Sécuriser les accès aux écoles
  - Multi-usages des



# Promenade alluviale – Parc de la Cère

## ORGANISATION

- Ouvrir la promenade sur le parc
- Protéger la traversée de chaussée
- Relier les espaces



↔ Double sens.



Voie Verte positionnée côté Parc (Sud)



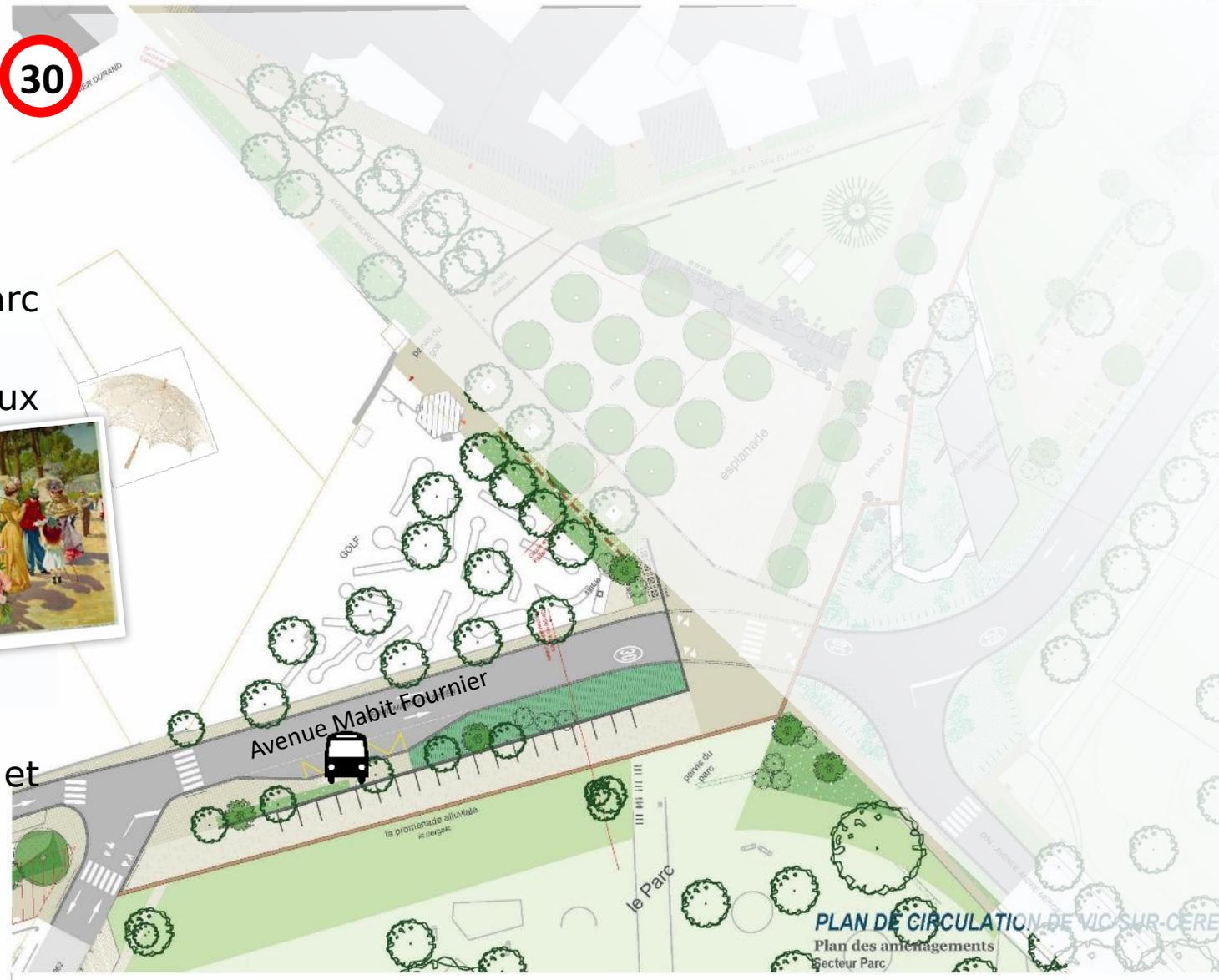
Gestion intégrée des eaux pluviales



Arrêt de bus (Aurillac > Lioran)



Parc de la Cère « ouvert »  
Pergola d'ombrage entre Parc et Avenue



### Légende

	Parcelle cadastrale
	Voie circulaire
	Voie surlargeur
	Surface stationnement perméable
	Surface cyclable
	Surface piétonne
	Surface piétonne carriable
	Surface piétonne pavée
	Surface piétonne stabilisée renforcée
	Surface pavée
	Surface pavée
	Surface pétanque
	Surface stationnement perméable
	Cadre seuil sur route
	Bordure
	Bordure 30cm béton
	Bordure 30cm pierre
	Bordure 60cm pierre
	Bordure 60cm
	Potetot amovible
	Muret
	Calade
	Massif planté
	Massif nouveau
	Tranchée drainante
	Massif galet
	Rive massif
	Arbuste
	Arbre
	Arbres existants
	Accès privés
	Point de collecte OM
	Appuis vélo
	Mobilier d'assise
	Dalle d'usage
	Butte route

PLAN DE CIRCULATION DE VIC-SUR-CÈRE  
Plan des aménagements  
Secteur Parc

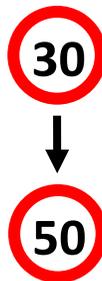




# Rue du 14 juillet 1789

## ORGANISATION

- Guider les flux véhicules
- Ouvrir un parvis aux espaces publics



↔ Double sens



Voie Verte positionnée côté écoles (Nord)



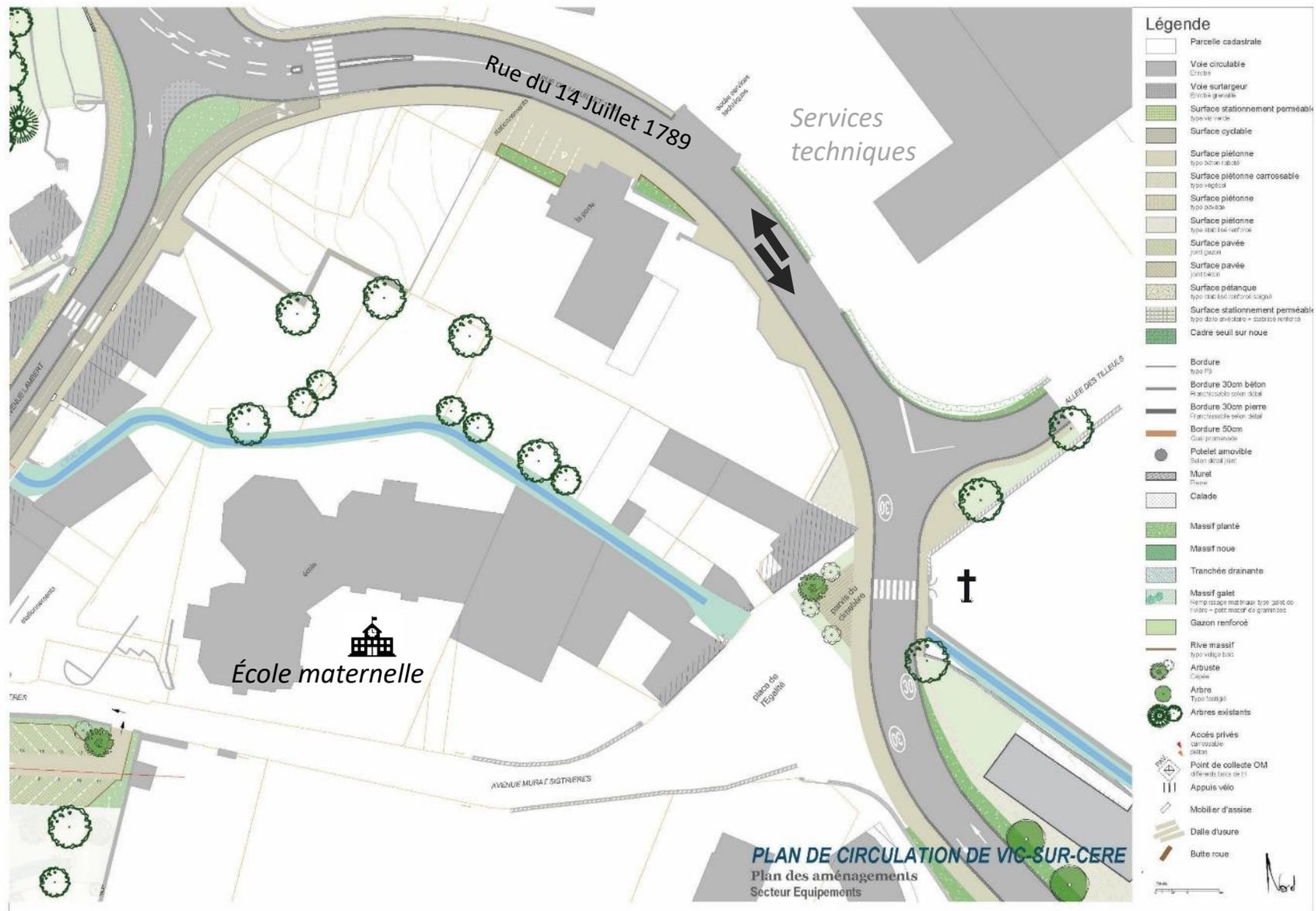
Stationnements de La Poste (4)



Accès école protégé



Parvis cimetière



# Images références de la partie basse « Domaine de l'eau »





**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### **3. ANNEXES : CHIFFRES CLES DU PROJET**

---

- Améliorations pour le bourg
- Stationnements
- Arrêts de bus
- Ordures ménagères les PAV
- Estimation budget AVP



**RN122**

Vic-sur-Cère

# Quelques chiffres clés

## Espaces vert créés



**Près de 12000m<sup>2</sup> d'espace enherbé**



**4300m<sup>2</sup> de massif planté  
2000m<sup>2</sup> de noue végétalisée**



**80 arbres plantés**

## Vie locale améliorée

- ❖ **Accès aux commerces améliorés**
- ❖ **Pieds de façade commerciale revalorisés**
- ❖ **Promenade alluviale sécurisée**
- ❖ **Connexion entre les espaces simplifiés**
- ❖ **Jardin public ouvert**
- ❖ **Esplanade propice aux festivités**
- ❖ **Foirail événementiel**
- ❖ **Places animées**
- ❖ **Sécurisation des équipements publics (Ecoles, Mairie, O,T...)**

## Déplacements en modes doux protégés



**Trottoirs élargis**



**450ml de piste cyclable**

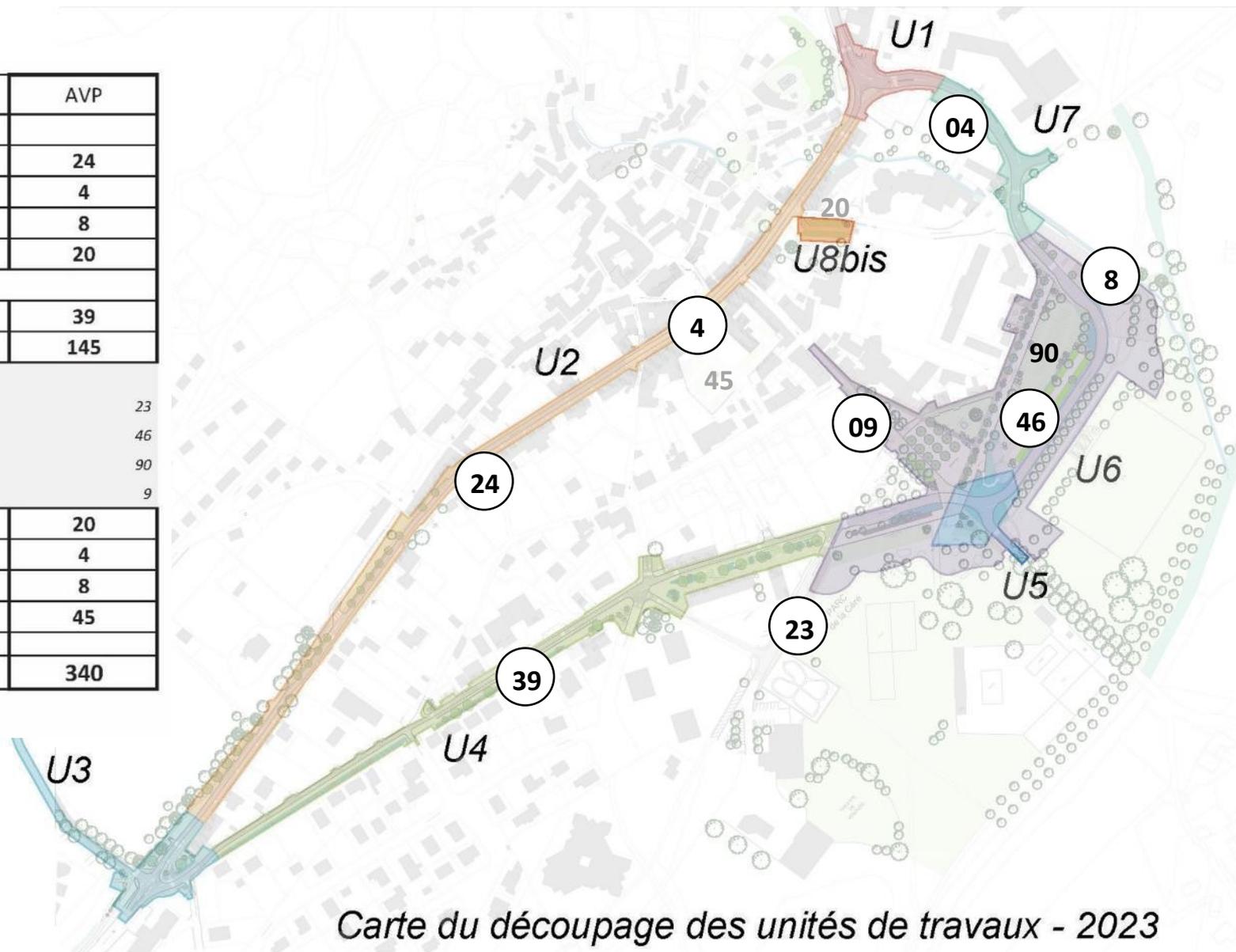


**1400ml de voie partagée en mode doux**

# Quelques chiffres clés

## STATIONNEMENTS

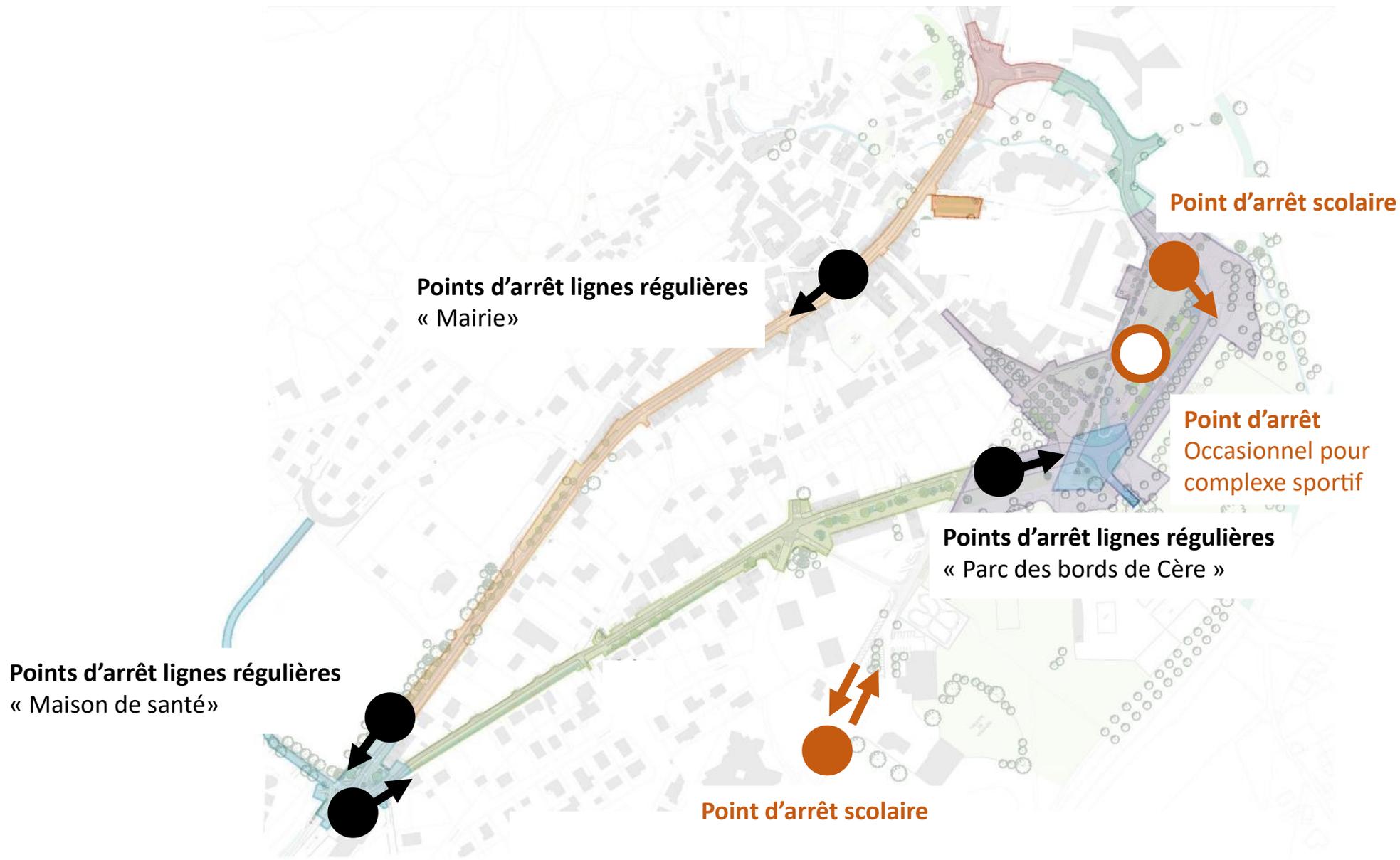
	Diagnostic (période estivale)	Présentation du 16.01.2020	AVP
U1 Carrefour Nord		29	
U2 Av. Lambert Duclaux	51	36	24
mairie minute			4
Place de la fontaine	8	8	8
U8 Fondation Bertrand		20	20
U3 Carrefour Sud			
U4 Av Mabit Fournier	20	43	39
U6 Place de l'OT	152	90	145
<i>Détail</i>			
Parc rue 19 mars 1962	38	40	23
Fairail fixe			46
Fairail temporaire			90
Golf			9
Murat sistrière	20	20	20
La poste	6	6	4
Pétanque		20	8
Place du Carladès (hors projet)	45	40	45
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>352</b>	<b>340</b>



Carte du découpage des unités de travaux - 2023

# Quelques chiffres clés

## ARRET DE BUS



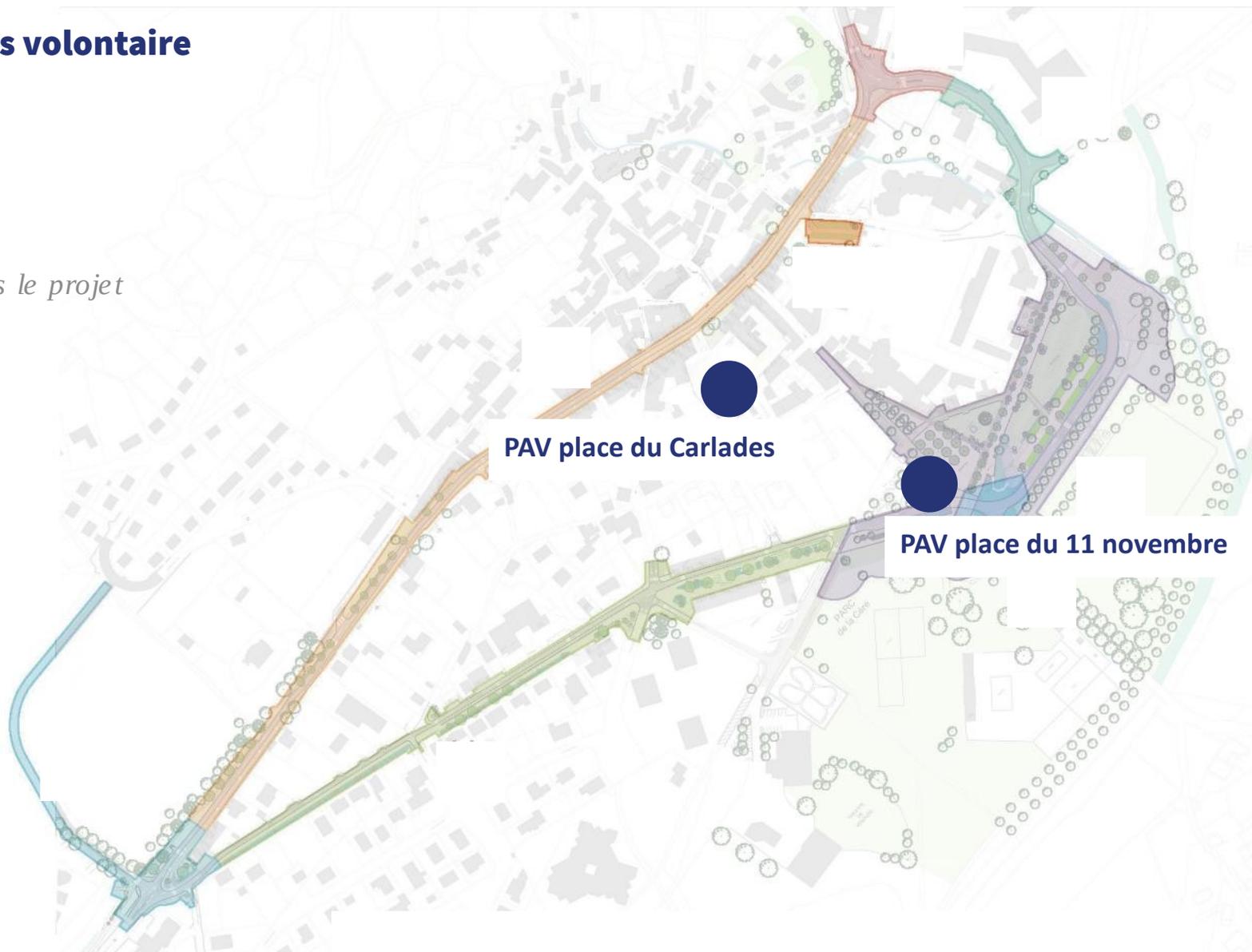
# Quelques chiffres clés

## COLLECTE DECHET - Points d'apports volontaire

### PAV : 6 emplacements :

- ZA combat le château
- Salle polyvalente
- Gare
- Place du Carladès : *repris dans le projet*
- Camping municipal
- Daïsses

### Points de collecte des bacs roulants :



# Quelques chiffres clefs

## ESTIMATION AVP 2023\*

Travaux préliminaires	828 800,00€
Chaussée	2 099 156,00 €
Stationnements	142 600,00€
Aménagements cyclables	462 250,00€
Trottoirs	928 950,00€
Maçonnerie et ouvrages	88 692,00€
Aménagements paysagers	631 100,00€
Réseaux	379 339,00€
Equipements cadre de vie	190 225,00€
Equipement sécurité	101 100,00€
<b>Total</b>	<b>5 852 212,00€</b>

**Total TRAVAUX TTC**

**7 022 655,00€**

**Total PROVISION TTC**  
(15% du montant travaux)

**1 053 398,00€**

**Total enveloppe  
prévisionnelle**  
(plafond TTC)

**8 076 053,00€**

\*Budget hors réfection des réseaux humides

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RN122**  
Vic-sur-Cère



VIC-sur-CÈRE

Carlades  
Communauté de Communes

Petites villes  
de demain

**cantal**  
LE DÉPARTEMENT

**Ségic**  
Ingénierie

**A3-PAYSAGE**  
PAYSAGISTES CONCEPTEURS